

PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE SYNTHESE

Ce document présente les messages clés et les recommandations relatifs à la position de Plan International sur la protection contre la violence¹ et le changement climatique. Ces messages ont été élaborés en réponse à un besoin et à un intérêt croissants pour les liens avec le changement climatique, les crises provoquées par les effets du climat et la justice climatique, tant dans le secteur de la protection de l'enfance que dans celui de la violence fondée sur le genre, mais également en raison de la prise de conscience que le changement climatique et ses impacts constituent l'un des problèmes les plus importants et les plus urgents pour les enfants et les adolescentes. Ce document couvre les messages relatifs à la violence fondée sur le genre et à la violence contre les enfants, en insistant particulièrement sur les filles, reconnaissant ainsi le travail de Plan International à l'intersection de l'âge et du genre. Les positions et les recommandations de ce document peuvent être utilisées pour informer les programmes et le travail d'influence de Plan International dans le cadre de nos Domaines de spécialisation au niveau mondial et des questions transversales. Il vise à compléter les ressources existantes dans les domaines de la protection contre la violence et du changement climatique et doit être utilisé conjointement avec celles-ci, y compris la note d'orientation sur le [changement climatique](#) et celle sur [les droits des enfants et des jeunes à vivre une vie sans violence](#).

Pour plus d'informations, contactez Joanna Shepherd ou Maria Paula Suarez à partir du Centre de protection contre la violence.

¹ Le travail d'influence de Plan International dans le domaine de la protection contre la violence couvre à la fois la protection de l'enfance et la violence fondée sur le genre, reconnaissant ainsi le travail de Plan International à l'intersection de l'âge et du genre.

Table des matières

Protection contre la violence et le changement climatique	1
Synthèse	1
Contexte mondial actuel du changement climatique	3
Changement climatique et protection contre la violence	4
Cadres des droits humains pour le changement climatique et la protection contre la violence	5
Liens entre le changement climatique, la violence contre les enfants et la violence fondée sur le genre	6
Rôles au sein du foyer selon le genre	7
Migrations et déplacements forcés	8
Rareté des ressources naturelles et économiques	8
Systèmes qui permettent de prévenir et de répondre à la violence	10
Les filles et les jeunes femmes dans les politiques climatiques	11
Changement climatique et violences contre des groupes spécifiques	13
Renforcer les liens et exemples de bonnes pratiques	15
Réaliser des évaluations rapides pour informer les réponses	15
Intégration des mesures de genre et de protection dans les mesures préventives	16
Renforcer la résilience de la planification	17
Investir dans les recherches menées par les filles et les jeunes	17
Positions	19
Recommandations	20
Recommandations générales	20
Impacts	20
Approches	21
Financement	22
Annexe 1 - Glossaire	23

CONTEXTE MONDIAL ACTUEL DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est le problème d'équité le plus urgent et le plus intergénérationnel auquel l'humanité est confrontée. Le sixième rapport d'évaluation (AR6)² du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) met en évidence la dure réalité de la crise climatique à laquelle ceux qui se trouvent en première ligne sont confrontés depuis des années. Les phénomènes météorologiques extrêmes et les autres pertes et dommages causés par les phénomènes climatiques continueront d'avoir des conséquences catastrophiques sur ces communautés pendant des décennies, à moins que des mesures urgentes ne soient prises pour rester en deçà de l'objectif³ de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré fixé par l'Accord de Paris. Sans cette action urgente des gouvernements, des entreprises et de l'ensemble de la société, le changement climatique menace de détruire la sécurité, le bien-être, les moyens de subsistance et la qualité de vie de tous, les personnes les plus vulnérables étant les plus exposées. La crise climatique constitue une injustice sexiste, sociale, intergénérationnelle et raciale, qui aggrave les inégalités existantes et fait reculer les progrès réalisés en matière de droits humains et de justice sociale. En raison de normes sociales et de genre discriminatoires, les filles et les femmes, ainsi que les personnes marginalisées en raison de leur race, de leur sexualité, de leur identité de genre, de leur handicap, de leur origine ethnique ou de leur statut économique, sont souvent plus touchées par les impacts climatiques et disposent des ressources les plus limitées pour y faire face.⁴

Le changement climatique est une injustice sociale qui touche principalement les personnes qui ont le moins contribué au problème. En raison de l'industrialisation précoce, de la colonisation et de l'inégalité des richesses, certains pays ont contribué et continuent de contribuer aux émissions mondiales de manière beaucoup plus importante que d'autres. La moitié la plus pauvre de la population mondiale n'est responsable que d'environ 10 % du total des émissions mondiales attribuées à la consommation individuelle, mais elle vit en grande majorité dans les pays les plus vulnérables au changement climatique. En revanche, les 10 % les plus riches de la population mondiale sont responsables d'environ 50 % des émissions mondiales.⁵

Le changement climatique dû aux activités humaines affecte directement et indirectement la vie, le bien-être et la sécurité de la population mondiale. Les températures atteignent des niveaux record, le niveau des mers s'est élevé et le nombre de phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses et les graves inondations a considérablement augmenté. Environ un milliard d'enfants vivent dans des pays à très haut risque, confrontés à une combinaison mortelle d'exposition à de multiples chocs climatiques et environnementaux, avec une grande vulnérabilité due aux services essentiels inadéquats et aux mesures de résilience climatique plus larges.⁶ Les phénomènes météorologiques extrêmes et la variabilité du climat obligent également de plus en plus de personnes à quitter leur foyer, avec 9,8 millions d'enfants et de jeunes affectés par des déplacements internes liés au climat en 2020.⁷

Les crises actuelles sont alimentées par divers éléments tels que le changement climatique, les risques de catastrophe, les conflits, la fragilité, les déplacements, entre autres, qui sont interdépendants et créent des contextes divers et complexes. Par exemple, le changement climatique et la surexploitation des ressources naturelles peuvent aggraver l'instabilité et les conflits, qui peuvent à leur tour provoquer des déplacements. Le changement climatique augmente également la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes et peut obliger des populations à

² GIEC, 2021 : Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. [Sixième rapport d'évaluation — GIEC](#) (en anglais).

³ Tel que fixé dans l'Accord de Paris, adopté par 196 États lors de la vingt-et-unième Conférence des parties (COP 21) en 2015. Disponible sur : [Accord de Paris \(unfccc.int\)](#)

⁴ Pour plus d'informations sur la crise climatique et le travail de Plan International dans ce domaine, consultez sa note d'orientation « [Climate Change: Focus on Girls and Young Women](#) » (en anglais).

⁵ OXFAM (2015). INÉGALITÉS EXTRÊMES ET ÉMISSIONS DE CO₂, p.1. Disponible sur : [mb-extreme-carbon-inequality-021215-fr.pdf \(oxfam.org\)](#)

⁶ UNICEF (2021). La crise climatique est une crise des droits de l'enfant. [La crise climatique est une crise des droits de l'enfant | UNICEF](#)

⁷ UNICEF UK (2021). Futures at Risk: Protection the Rights of Children on the Move in a Changing Climate. [UNICEFUK FuturesAtRisk Displacement Report.pdf](#) (en anglais).

quitter leur foyer, ce qui peut accroître les tensions avec les communautés d'accueil et les risques pour les personnes en déplacement. Les déplacements provoqués par des conflits et des catastrophes peuvent également accroître le risque de catastrophe dans les zones de destination.⁸ En effet, de nombreux endroits deviennent inhabitables en raison de phénomènes météorologiques extrêmes tels que la chaleur extrême ou l'érosion des sols, ce qui peut ensuite accroître la probabilité de conflits armés, d'insécurité et de fragilité en raison des répercussions sur la disponibilité des ressources, les moyens de subsistance et la migration.⁹ En ce sens, le changement climatique n'est pas seulement une crise en soi, mais aussi un « multiplicateur de menaces »¹⁰ ; il exacerbe les conflits, les inégalités et les vulnérabilités existants, et peut créer de nouvelles menaces.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE

Le changement climatique exacerbe le risque de violence fondée sur le genre (GBV) et de violence à l'encontre des enfants, les filles et les jeunes femmes étant plus exposées en raison de leur âge et de leur genre.¹¹ Les impacts du changement climatique exposent régulièrement les filles, en particulier pendant l'adolescence, au risque d'exploitation et de GBV et provoquent des perturbations dans l'accès aux services essentiels qui préviennent et répondent à la violence, tout en contribuant à l'augmentation des pratiques néfastes telles que les mariages et unions d'enfant, précoces et forcés (UMEPF). La violence empêche également les filles et les jeunes femmes de s'engager dans les efforts et les solutions pour répondre au changement climatique, les filles et les femmes autochtones et les filles et les jeunes militantes étant particulièrement exposées au harcèlement, aux abus et à la violence sur internet et hors ligne.

Dans son sixième rapport d'évaluation de 2022, le GIEC¹² a mis en évidence les liens entre la GBV et le changement climatique. Il est prouvé que les facteurs associés aux crises provoquées par les effets du réchauffement climatique, comme les pénuries d'eau et les ruptures d'approvisionnement, sont associés à une augmentation de la GBV, y compris les abus sexuels, l'exploitation et la violence domestique, car les filles et les femmes sont obligées de voyager plus loin et d'emprunter des routes dangereuses pour collecter des ressources.¹³ Le rapport indique également que les impacts climatiques sont associés à la violence contre les filles, les femmes et les groupes vulnérables, car ils peuvent augmenter le risque de conflit armé, de troubles civils et d'insécurité.¹⁴ L'impact sur les communautés autochtones en particulier est souligné par le GIEC, car les peuples autochtones connaissent des taux élevés de violence et d'homicide, notamment lorsqu'ils s'engagent dans l'activisme environnemental.¹⁵ Le GIEC note également des liens entre les violences contre les enfants et le changement climatique, notamment la violence au sein du foyer à la suite d'événements dangereux.

Alors que la crise climatique continue de s'aggraver, il est vital que les impacts du changement climatique sur la protection soient reconnus et pris en compte afin de garantir que les droits des filles et des jeunes femmes à vivre une vie sans violence soient respectés. La protection doit être une priorité dans les plans et stratégies de réponse au changement climatique afin de garantir que la

⁸ iDMC et Norwegian Refugee Council (2021). Déplacement interne et changement climatique, p.51. Disponible sur : https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/2021-11/GRID21_FR_LR.pdf

⁹ Institute for Economics & Peace (2019) Global Peace Index 2019: Measuring Peace in a Complex World. p.45 Disponible sur : <https://reliefweb.int/report/world/global-peace-index-2019> (en anglais).

¹⁰ Ayana Elizabeth Johnson & Katharine K. Wilkinson (2021). All We Can Save. One World. New York. p.2

¹¹ Pour plus de messages sur les efforts de Plan pour mettre fin à la violence contre les filles, consultez la note d'orientation [Le droit des enfants et des jeunes à vivre une vie sans violence](#). Vous pouvez également trouver des ressources sur les intersections entre [les violences contre les enfants et les GBV ici](#).

¹² Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organe des Nations unies chargé d'évaluer les données scientifiques relatives au changement climatique. Il prépare des rapports d'évaluation détaillés sur l'état des connaissances scientifiques, techniques et socioéconomiques sur le changement climatique, ses impacts et les risques futurs, ainsi que sur les options permettant de réduire le rythme auquel le changement climatique se produit.

¹³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2022). Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Chapitre 7 (7-5). Disponible sur : <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/> (en anglais).

¹⁴ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2022). Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Chapitre 7 Disponible sur : <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/> (en anglais).

¹⁵ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2022). Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Chapitre 7 (7-17).

prévention et la réponse à la violence constituent un aspect essentiel de la réponse. En outre, les secteurs de la protection de l'enfance et de la GBV doivent s'engager et investir dans l'adaptation et le renforcement de la résilience des programmes, systèmes et mécanismes qui préviennent et répondent aux cas de la violence. Les gouvernements doivent également s'assurer que les politiques et les budgets qui traitent du changement climatique reconnaissent les liens avec la GBV et la violence contre les enfants, et que les politiques liées à l'éradication de la violence incluent des mesures d'adaptation et de réponse aux impacts climatiques.

Bien que cela n'entre pas dans le cadre de ce document, il convient de reconnaître que certaines des industries qui contribuent au changement climatique par la dégradation de l'environnement, la pollution, les émissions de carbone et d'autres impacts, contribuent également à l'exposition des femmes et des enfants, en particulier des filles, à la violence, aux abus et aux pratiques d'exploitation sur le lieu de travail. Il est donc possible, en s'attaquant aux industries les plus polluantes, de s'attaquer également à la GBV et aux pratiques d'exploitation sur le lieu de travail.

Il a été démontré que les industries impliquées dans la fabrication de vêtements, par exemple, ont recours à des pratiques de travail abusives et favorisent des conditions de travail dangereuses, ce qui entraîne une augmentation du travail des enfants, des risques de violence liée au sexe sur le lieu de travail et de l'exploitation.¹⁶¹⁷ Les efforts visant à mettre fin aux pratiques néfastes des entreprises et des industries peuvent donc contribuer à réduire les impacts du changement climatique et à mettre fin à la violence contre les enfants et à la GBV.

CADRES DES DROITS HUMAINS POUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE

Les liens entre le changement climatique et les risques accrus de GBV et de violence contre les enfants ont été reconnus par plusieurs organismes de défense des droits humains.

Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a adopté une série de recommandations traitant spécifiquement des impacts du changement climatique sur les droits des femmes et des filles, y compris sur leur droit de vivre une vie à l'abri des GBV.¹⁸ Le Comité constate que les crises telles que les conflits, les aléas naturels, la dégradation et la destruction des ressources naturelles sont autant de facteurs qui contribuent à l'augmentation de la violence contre les femmes et les filles.¹⁹ Pour répondre à ce phénomène, le Comité recommande aux États de développer des politiques et des programmes visant à traiter les facteurs de risque existants et nouveaux de la GBV dans le contexte de la réduction des risques de catastrophes (RRC) et du changement climatique. Le Comité des droits de l'enfant (CRC) élabore également une Observation générale sur les droits de l'enfant et l'environnement, en particulier les changements climatiques.²⁰ En 2021, le Comité a statué qu'un État partie pouvait être tenu responsable de l'impact négatif de ses émissions de carbone sur les droits des enfants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de son territoire. Il s'agit de la première décision de ce type prise par un organe international à la suite d'une pétition déposée par des enfants de 12 pays.²¹

¹⁶ Organisation internationale du Travail (2021). Moving the Needle: Gender equality and decent work in Asia's garment sector. [wms_789822.pdf \(ilo.org\)](https://www.ilo.org/wms_789822.pdf) (en anglais).

¹⁷ UNICEF (2015). The Ready-Made Garment Sector and Children in Bangladesh. [CSR BANGLADESH RMG REPORT.PDF \(unicef.org\)](https://www.unicef.org/csr_bangladesh_rmg_report.pdf) (en anglais).

¹⁸ CEDAW (2018) Recommandation générale N°37 relative aux aspects liés au genre de la réduction des risques de catastrophe dans le contexte des changements climatiques. p.20 Disponible sur : [Recommandation générale N°37 relative aux aspects liés au genre de la réduction des risques de catastrophe dans le contexte des changements climatiques \(CEDAW/C/GC/37\)](https://www.unhcr.org/refugees/cdaw/gc/37)

¹⁹ CEDAW (2018) Recommandation générale N° 37 relative aux aspects liés au genre de la réduction des risques de catastrophe dans le contexte des changements climatiques. p.20. Disponible sur : [Recommandation générale N° 37 relative aux aspects liés au genre de la réduction des risques de catastrophe dans le contexte des changements climatiques \(CEDAW/C/GC/37\)](https://www.unhcr.org/refugees/cdaw/gc/37)

²⁰ Le Haut-Commissariat (2022). Projet d'Observation générale n°26 sur les droits de l'enfant et l'environnement, en particulier les changements climatiques. Disponible sur : [Le Haut-Commissariat | Projet d'Observation générale n°26 sur les droits de l'enfant et l'environnement, en particulier les changements climatiques](https://www.unhcr.org/refugees/hcr/gc/26) (en anglais)

²¹ Le Haut-Commissariat (2021) Le Comité des droits de l'enfant statue que les pays ont une responsabilité transfrontalière dans les effets néfastes du changement climatique. Disponible sur : [UN Child Rights Committee rules that countries bear cross-border responsibility for harmful impact of climate change | OHCHR](https://www.unhcr.org/refugees/hcr/crc/2021/05/21) (en anglais)

La 66e session de la Commission de la condition de la femme (CSW66) a mis en évidence un changement significatif dans la manière dont le changement climatique est reconnu comme une question d'égalité des sexes. C'est la première fois que la Commission a examiné le changement climatique, l'environnement et la réduction des risques de catastrophe en tant que thème autonome et qu'elle l'a considéré exclusivement sous l'angle du genre, en insistant notamment sur le fait que la GBV est exacerbée par le changement climatique. Durant la session, il a été reconnu que la violence constitue un obstacle majeur à la réalisation de l'égalité entre les genres et aux droits humains et que la vulnérabilité des filles et des femmes à la violence est accentuée par le changement climatique. La Commission a appelé les États à financer et à soutenir la recherche afin de mieux comprendre les impacts du changement climatique sur les filles et les femmes, notamment en ce qui concerne les UMEPF, la traite d'êtres humains et la GBV.²²

L'ancienne Rapporteuse spéciale des Nations unies sur les droits des peuples autochtones a insisté sur le fait que les peuples autochtones, qui dépendent fortement des terres et des ressources naturelles pour leurs besoins essentiels et leurs moyens de subsistance, sont plus vulnérables aux effets du changement climatique.²³ Il est admis que les activités d'extraction, les cultures commerciales et les modes de consommation non viables qui ont contribué de manière significative au changement climatique, à la pollution à grande échelle et à la destruction de l'environnement, sont également devenus une nouvelle forme d'expulsion forcée des peuples autochtones de leurs territoires ancestraux, tout en augmentant leurs niveaux de pauvreté et de maladie.²⁴ L'incapacité à garantir les droits fonciers constitue la principale cause sous-jacente des violations des droits des peuples autochtones et a également mis en évidence les impacts sexistes de la violence contre les femmes autochtones, en particulier celles qui luttent pour protéger leurs terres contre les crimes environnementaux et l'occupation de leurs territoires.²⁵

Des organisations internationales ont également attiré l'attention sur la vulnérabilité accrue des enfants aux effets du changement climatique. Dans son rapport sur l'Indice de risque climatique pour les enfants, l'UNICEF souligne que le changement climatique crée un cercle vicieux dans lequel les catastrophes climatiques et environnementales « ont une incidence négative sur l'accès de certains enfants à des services essentiels majeurs, ce qui réduit leur résilience et leur capacité d'adaptation et les rend d'autant plus vulnérables à leurs effets ».²⁶

LIENS ENTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS ET LA VIOLENCE FONDEE SUR LE GENRE

Les vastes conséquences du changement climatique ont un impact significatif sur le droit des enfants et des jeunes, et en particulier des filles, à vivre une vie sans violence. Bien qu'il y ait encore des lacunes notables dans la recherche, les études existantes ont révélé des liens étroits entre la GBV et les catastrophes d'origine climatique et autres risques naturels, y compris l'augmentation des facteurs de stress qui favorisent la GBV tels que la perte des moyens de subsistance, la mauvaise santé mentale, l'échec des mécanismes de protection tels que la mauvaise application de la loi, et

²² CSW (2022). Réalisation de l'égalité des genres et avancement de toutes les femmes et de toutes les filles dans le contexte des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophes E/CN.6/2022/L.7. p. 25-26. Disponible sur : [Résultats de la session | Commission de la condition de la femme : 66e session | UN Femmes – Siège](#)

²³ AGNU (2017). Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones. A/HRC/36/46. p.3. Disponible sur : [A/HRC/36/46 \(undocs.org\)](#)

²⁴ AGNU (2007). Application de la Résolution 60/251 de l'Assemblée générale du 15 mars 2006 intitulée « Conseil des droits de l'Homme » A/HRC/4/32, p.13. Disponible sur : [A/HRC/4/32 \(undocs.org\)](#)

²⁵ AGNU (2017). Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones. A/HRC/36/46. p.4-5. Disponible sur : [A/HRC/36/46 \(undocs.org\)](#)

²⁶ UNICEF (2021). L'indice des risques climatiques pour les enfants. p.11 Disponible sur : [UNICEF climate crisis child rights crisis-summary-FR.pdf](#)

l'exacerbation des inégalités entre les sexes et l'aggravation des normes sociales qui favorisent la GBV.²⁷

Les recherches menées sur la violence contre les enfants et le changement climatique montrent également que des liens existent entre l'augmentation de la violence et les catastrophes naturelles liées au réchauffement climatique. On constate que le changement climatique génère des facteurs de stress sur l'environnement, tels que des mauvaises récoltes, des sécheresses, des inondations et d'autres événements météorologiques catastrophiques qui entraînent une augmentation des privations et de la vulnérabilité des ménages, ce qui accroît ensuite les violations des droits et les violences contre les enfants.²⁸ L'insuffisance de l'approvisionnement en nourriture et en eau, la perte des moyens de subsistance et la perte des options de logement causées par les catastrophes climatiques peuvent toutes conduire à des facteurs qui favorisent les violences contre les enfants, y compris des déplacements, des conflits internes, le stress au sein du foyer, et des changements dans les structures familiales et les soins.²⁹ Les sections ci-dessous présentent les preuves disponibles, y compris celles de Plan International, sur les liens entre la GBV, la violence contre les enfants et le changement climatique et soulignent les facteurs spécifiques de violence engendrés par la crise climatique.

Rôles au sein du foyer selon le genre

La vulnérabilité accrue des enfants et des jeunes, et en particulier des filles et des jeunes femmes, lors des catastrophes d'origine climatique est due à l'exacerbation des inégalités de genre existantes et des normes sociales et de genre néfastes qui dictent les idées sur le statut différent des filles et des femmes dans la société et les rôles qui leur sont traditionnellement attribués.³⁰ Traditionnellement, les femmes et les filles supervisent des tâches qui dépendent davantage de la stabilité du climat, telles que l'agriculture, la recherche de nourriture, la collecte d'eau et de bois, mais en raison du changement climatique, nombre de ces tâches sont perturbées.³¹ Par conséquent, à mesure que les impacts du changement climatique augmentent, ces tâches deviennent plus difficiles, plus dangereuses et prennent plus de temps, ce qui représente un fardeau pour les filles et les femmes et les expose à une violence accrue.

Dans les régions touchées par des phénomènes météorologiques extrêmes, les filles et les femmes peuvent être amenées à parcourir de plus longues distances à pied pour collecter des ressources naturelles, ce qui a des répercussions négatives sur leur santé et leur accès à l'éducation, et augmente le risque de violence pendant leurs déplacements. Une étude menée au Malawi a par exemple révélé qu'en raison de la déforestation, la distance moyenne pour se rendre aux points de collecte de bois était de 10 km, tandis que dans certaines régions du Mozambique, la sécheresse prolongée a fait passer le temps nécessaire à la collecte d'eau de 2 heures à 6 heures par jour.³² De plus, une étude menée par le HCR a révélé qu'au Tchad, 42 % des 673 ménages de réfugiés interrogés ont signalé des incidents de GBV lors de la collecte de bois de chauffage sur une période de six mois.³³ Les adolescentes peuvent être particulièrement touchées par ces changements, car elles abandonnent l'école pour aller chercher de l'eau et d'autres ressources, et cherchent d'autres

²⁷ Thurston AM, Stöckl H, Ranganathan M. (2021). Natural hazards, disasters and violence against women and girls: a global mixed-methods systematic review. p.10 Disponible sur : [bmigh-2020-004377.pdf \(nih.gov\)](https://www.bmgh-2020-004377.pdf) (en anglais)

²⁸ Barnfonden (2021). Exploring the link between climate change and violence against children. p.5 Disponible sur : [Investigating-climate-change-and-violence-against-children FINAL-1.pdf \(barnfonden.se\)](https://www.barnfonden.se/Investigating-climate-change-and-violence-against-children-FINAL-1.pdf) (en anglais).

²⁹ ODI et World Vision International (2020). Ending Violence Against Children while Addressing the Global Climate Crisis. p.10 Disponible sur : [Ending violence against children ODI WP FINAL.pdf \(wvi.org\)](https://www.odi.org/publications/ending-violence-against-children-odi-wp-final) (en anglais).

³⁰ UN Femmes (2022). Inégalités entre les sexes et changements climatiques : des enjeux étroitement liés. Disponible sur : <https://www.unwomen.org/fr/nouvelles/article-explicatif/2022/03/inegalites-entre-les-sexes-et-changements-climatiques-des-enjeux-etroitement-lies>

³¹ UN Femmes (2018) Why Gender Equality Matters Across All SDGs. p. 36, 38, 51-57. Disponible sur : [SDG-report-Chapter-3-Why-gender-equality-matters-across-all-SDGs-2018-en.pdf \(unwomen.org\)](https://www.unwomen.org/fr/rapports/2018/09/why-gender-equality-matters-across-all-sdgs-2018-en) (en anglais)

³² CARE (2016). Hope dries up? Women and Girls coping with Drought and Climate Change in Mozambique. p.5 Disponible sur : [El Nino Mozambique Report final.pdf \(reliefweb.int\)](https://www.care.org/Portals/0/El_Nino_Mozambique_Report_final.pdf) (en anglais).

³³ UICN. (2021) Rapport : Liens entre la violence basée sur le genre et l'environnement. p.71. Disponible sur : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-002-Fr.pdf>

moyens de générer des revenus, ce qui peut entraîner une augmentation de l'exploitation sexuelle.

34

Migrations et déplacements forcés

L'impact des catastrophes provoquées par le réchauffement climatique se fait déjà sentir dans de nombreuses régions, provoquant une augmentation de l'incidence des sécheresses, des inondations et des cyclones³⁵, et augmentant le nombre de déplacements forcés. Sur les 40,5 millions de personnes nouvellement déplacées en 2020, 30,7 millions l'ont été en raison de catastrophes et, parmi celles-ci, 30 millions étaient victimes des aléas climatiques tels que les tempêtes et les inondations.³⁶ Le déplacement forcé augmente les niveaux de risque et de vulnérabilité des enfants et des jeunes, car ils sont contraints de se lancer dans des voyages souvent dangereux et potentiellement mortels. Les filles et les jeunes femmes sont d'autant plus exposées que les normes sociales dominantes, qui sont à l'origine des inégalités entre les genres, sont exacerbées, ce qui favorise l'augmentation des violences sexuelles et de la GBV^{37 38}.

Les adolescentes sont confrontées à des problèmes de protection spécifiques lorsqu'elles migrent, car elles sont davantage exposées à la violence et à l'exploitation en raison de leur âge et de leur sexe. Les filles peuvent être exploitées en échange de nourriture, d'argent, de passages à travers les contrôles d'immigration ou pour recevoir de l'aide.³⁹ Ce risque est encore exacerbé pour les enfants non accompagné.e.s et séparé.e.s de leur famille, en particulier les filles, qui peuvent ne pas être identifiées lorsqu'elles se déplacent, ce qui crée des obstacles importants à leur accès aux systèmes et aux services⁴⁰. Les enfants et les jeunes qui s'identifient comme LGBTQI+ sont également exposés à une plus grande violence en période de crise climatique, notamment en ce qui concerne l'accès à des soins de santé et à une protection adéquats.⁴¹

Lorsque les parents migrent à la recherche de travail, de nourriture ou d'eau à la suite de catastrophes provoquées par le réchauffement climatique, les enfants restés chez eux sont exposés à un risque plus élevé de violence, d'abus et d'exploitation, y compris le travail des enfants, ainsi qu'à l'extrême pauvreté et à un accès réduit aux soins de santé, à l'éducation et aux services de santé mentale et de soutien psychosocial (SMSPS). De plus, les filles qui ont été laissées chez des membres de la famille, des voisins ou des amis de la famille peuvent être plus exposées aux abus sexuels et moins enclines à les signaler en l'absence de leurs parents.⁴²⁴³

Rareté des ressources naturelles et économiques

Alors que les impacts du changement climatique s'aggravent, de nombreuses communautés sont confrontées à des sécheresses, des inondations et de mauvaises récoltes, conduisant à un manque de ressources vitales telles que l'eau, la nourriture et l'énergie, ainsi qu'à une perte de moyens de subsistance et de revenus. Une corrélation bien documentée existe entre la rareté des ressources et l'augmentation de la GBV et de la violence contre les enfants⁴⁴, le manque de nourriture et de revenus

³⁴ CARE (2016). Hope dries up? Women and Girls coping with Drought and Climate Change in Mozambique. p.6 Disponible sur : [El Nino Mozambique Report final.pdf \(reliefweb.int\)](#) (en anglais).

³⁵ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2021). Changement climatique : résumé à l'intention des décideurs. p.8. Disponible sur : [IPCC AR6 WGI SPM.pdf](#) (en anglais)

³⁶ IDMC (2021). Rapport mondial sur le déplacement interne Partie 1. [IDMC | GRID 2021 | 2021 Rapport mondial sur le déplacement interne \(internal-displacement.org\)](#)

³⁷ UNICEF (2016). Children on the move. Disponible sur : <https://www.unicef-irc.org/article/1390-age-gender-and-policy-making-on-migration-what-are-the-links.html> (en anglais).

³⁸ UICN (2020). Liens entre la violence basée sur le genre et l'environnement. p.163 Disponible sur : [Liens entre la violence basée sur le genre et l'environnement : La violence des inégalités.](#)

³⁹ HCR. (2015) INITIAL ASSESSMENT REPORT: Protection Risks for Women and Girls in the European Refugee and Migrant Crisis. p.8. Disponible sur : <https://www.unhcr.org/569f8f419.pdf>

⁴⁰ UNICEF (2020). Making the invisible visible. p.3. Disponible sur : [Making the Invisible Visible. The identification of unaccompanied and separated girls in Bulgaria, Greece, Italy, and Serbia](#) (en anglais).

⁴¹ HCR (2020). Gender, Displacement and Climate Change. p.1. Disponible sur : [HCR](#)

⁴² Chao Wang, Jiayi Tang, Tao Liu (2020). The Sexual Abuse and Neglect of "Left-behind" Children in Rural China. [The Sexual Abuse and Neglect of "Left-behind" Children in Rural China | Request PDF \(researchgate.net\)](#) (en anglais).

⁴³ Plan International (2018). Climate change, young women and girls. Disponible sur : [Climate change, young women and girls | Plan International \(plan-international.org\)](#) (en anglais).

⁴⁴ UICN (2020). Liens entre la violence basée sur le genre et l'environnement. p.158 Disponible sur : [Liens entre la violence basée sur le genre et l'environnement : La violence des inégalités.](#)

entraînant une augmentation du nombre de filles et de jeunes femmes qui ont recours à des stratégies de survie préjudiciables.⁴⁵ ⁴⁶ Dans ces circonstances, les filles et les jeunes femmes sont plus susceptibles d'être victimes d'exploitation sexuelle en échange de nourriture, d'argent ou d'autres ressources, ou d'être contraintes de se marier afin d'alléger la charge économique de leur famille.⁴⁷ ⁴⁸ De plus, en période de crise, le stress économique est souvent à l'origine d'une augmentation de la violence au sein du foyer, car le rôle des hommes en tant que pourvoyeur de ressources est mis sous pression et les frustrations domestiques s'intensifient. La violence entre partenaires intimes, ainsi que la violence contre les enfants par les parents et les aidants familiaux, augmente avec la peur, le stress, l'anxiété et la dépression causés ou exacerbés par les impacts liés au climat⁴⁹. Les auteurs de violences contre les enfants sont généralement les parents, les aidants familiaux, les partenaires intimes (y compris pour les filles mariées) ou les membres de la famille tels que les beaux-parents.⁵⁰

Les données démontrent que les facteurs qui poussent les familles à marier leurs filles à un jeune âge sont ancrés dans des normes et des coutumes discriminatoires liées au genre⁵¹, certaines familles utilisant les UMEPF comme stratégie pour atténuer le stress économique pendant et après les catastrophes provoquées par le réchauffement climatique. Dans les pays où les UMEPF sont déjà courants, les pressions économiques exercées par les catastrophes climatiques sur le secteur agricole peuvent exacerber les incidents qui leur sont liés en raison de la pression économique accrue exercée sur les ménages pour survivre.

L'intersection de normes sexistes néfastes qui cherchent à défavoriser les filles par rapport aux garçons, combinée à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté, peut créer une forte motivation chez les aidants familiaux ou les parents pour marier leurs filles de manière précoce en période de crise ou de déplacement, car le mariage peut avoir une valeur économique pour le ménage grâce à la dot ou aux cadeaux, ou améliorer le statut social. Les UMEPF peuvent également représenter une tentative de conserver des ressources déjà limitées en réduisant le nombre d'enfants à nourrir ou à devoir prendre en charge. La décision de marier ses filles peut être prise dans le but de leur assurer un meilleur avenir, par exemple avec des hommes riches qui peuvent subvenir à leurs besoins financiers. Cela peut pousser les parents à retirer leurs filles de l'école pour les faire travailler, les privant ainsi de la protection de l'éducation, des opportunités économiques futures et les exposant au risque du UMEPF.⁵²

Pour atténuer le stress économique et la pauvreté provoqués par les catastrophes climatiques, les enfants peuvent être amenés à travailler dans des conditions dangereuses ou d'exploitation, y compris d'exploitation sexuelle en échange de nourriture ou d'argent, pour permettre au reste de la famille de survivre.⁵³ De plus, les changements dans la disponibilité des ressources affectent les prix mondiaux, la dynamique du commerce et, en fin de compte, les personnes qui ont accès aux ressources et à

⁴⁵ Plan International (2011). Weathering the storm Report. p.17. Disponible sur : <https://research.fit.edu/media/site-specific/researchfitedu/coast-climate-adaptation-library/africa/east-africa/Swarup-et-al.-2011.-Adolescent-Girls--CC..pdf> (en anglais).

⁴⁶ CARE International (2016). Hope dries up? Women and Girls coping with Drought and Climate Change in Mozambique. p.8. Disponible sur : [El Nino Mozambique Report final.pdf \(reliefweb.int\)](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/documents/2016-11/El_Nino_Mozambique_Report_final.pdf) (en anglais).

⁴⁷ UICN (2021). Rapport : Liens entre la violence basée sur le genre et l'environnement. p.140. Disponible sur : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-002-Fr.pdf>

⁴⁸ Plan International (2021). Adolescent Girls in the Climate Crisis: Voices from Zambia and Zimbabwe. p.16. Disponible sur : [Adolescent Girls in the Climate Crisis: Voices from Zambia and Zimbabwe](https://www.plan-international.org/publications/global-policy-child-adolescent-girls-in-the-climate-crisis-voices-from-zambia-and-zimbabwe) (en anglais).

⁴⁹ World Vision (2020). Ending violence against children while addressing the global climate crisis. p.11. Disponible sur : [Ending violence against children ODI WP FINAL.pdf \(wvi.org\)](https://www.wvi.org/sites/default/files/2020-09/Ending%20violence%20against%20children%20while%20addressing%20the%20global%20climate%20crisis.pdf) (en anglais).

⁵⁰ OMS (2020). Violence à l'encontre des enfants. Disponible sur : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-children>

⁵¹ UICN (2021). Rapport : Liens entre la violence basée sur le genre et l'environnement. p.140. Disponible sur : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-002-Fr.pdf>

⁵² Pour connaître les positions et recommandations complètes de Plan International sur les mariages et unions d'enfants, précoces et forcés, consultez la note d'orientation sur les UMEPF (2021). Disponible sur : <https://plan-international.org/publications/global-policy-child-early-and-forced-marriages-and-unions/>

⁵³ World Vision (2020). Ending violence against children while addressing the global climate crisis. P.13 Disponible sur : [Ending violence against children ODI WP FINAL.pdf \(wvi.org\)](https://www.wvi.org/sites/default/files/2020-09/Ending%20violence%20against%20children%20while%20addressing%20the%20global%20climate%20crisis.pdf) (en anglais).

quel prix.⁵⁴ Ces changements ont engendré des pratiques qui exposent davantage les filles et les jeunes femmes à la violence et à l'exploitation sexuelles.

Recherche menée par des filles et des communautés sur le mariage d'enfants aux Philippines et au Zimbabwe⁵⁵

Dans le cadre d'une recherche récente menée dans les zones d'insécurité alimentaire du sud du Zimbabwe, Plan International a constaté que les principales préoccupations des adolescents sont la pauvreté et l'insécurité alimentaire, le manque d'éducation, la grossesse à l'adolescence, la migration des parents et les problèmes de protection des enfants (par exemple, les abus, la violence physique et sexuelle et l'abandon par les parents). Les adolescentes vivant avec un handicap, en particulier un handicap cognitif, sont davantage exposées aux risques de violence sexuelle. Les expériences vécues par les adolescents semblent être partiellement façonnées par leurs contextes d'inégalité socioéconomique, d'inégalité des genres, de mesures de confinement durant la COVID-19 et d'insécurité alimentaire extrême et récurrente qui les empêchent d'accéder aux ressources et de les négocier. La migration des parents et les ménages gérés par des adolescents sont deux thèmes interconnectés qui résonnent fortement comme des préoccupations majeures pour les adolescentes. Les participantes ont expliqué comment la migration des parents privait les adolescentes de supervision et d'orientation, facteurs qui mènent aux mariages d'enfants. De plus, les ménages gérés par des adolescentes sont associés à des risques élevés de violence et d'exploitation sexuelles à leur rencontre. Les résultats de l'étude indiquent également que le mariage d'enfants a des conséquences dévastatrices pour les filles mariées qui affectent négativement leurs trajectoires de développement positives, notamment la pauvreté cyclique, diverses formes de violence, y compris la violence au sein du couple, la violence sexiste et émotionnelle, l'abandon scolaire et des résultats défavorables en matière de santé et de bien-être.

Systemes qui permettent de prévenir et de répondre à la violence

En plus d'exacerber les causes de la GBV et de la violence contre les enfants, le changement climatique provoque également une instabilité sociale qui peut éroder les structures et les systèmes sociétaux existants qui sont essentiels pour prévenir et répondre aux cas de violence.⁵⁶ À la suite de catastrophes provoquées par le réchauffement climatique, les systèmes tels que les services de police, les soins de santé, la protection sociale, les espaces sûrs et la réponse à la GBV peuvent être affaiblis par un certain nombre de facteurs, notamment un accès, une disponibilité et des investissements limités. À titre d'exemple de la manière dont les crises peuvent avoir un impact sur la réponse à la GBV et à la violence contre les enfants, durant la crise du COVID-19, des ressources essentielles consacrées aux interventions de prévention et de réponse à la violence ont été détournées pour répondre à la pandémie.⁵⁷

Les approches humanitaires qui interviennent spécifiquement en cas de catastrophe manquent également souvent d'un lien fort avec la prévention et la réponse à la GBV et aux violences contre les enfants. Par exemple, bien que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes reconnaisse l'importance de la prise en compte de la GBV dans les situations de catastrophes, il n'existe pas d'approche standard pour intégrer les considérations de GBV dans les plans de RRC.⁵⁸ La politique de genre de l'UNDRR ne mentionne pas non plus explicitement la GBV comme étant une préoccupation.

⁵⁴ Kathryn J. Fiorella, Carol S. Camlin C, Charles R. et autres. (2015). Transactional Fish-for-Sex Relationships Amid Declining Fish Access in Kenya. P. 323 Disponible sur : <https://escholarship.org/content/qt2h4147m1/qt2h4147m1.pdf> (en anglais).

⁵⁵ Plan International et la Women's refugee Commission (2022). Our Voices, Our Future: Zimbabwe. Understanding child marriage in food-insecure communities in Chiredzi District, Zimbabwe. [Our Voices, Our Future: Zimbabwe | Plan International \(plan-international.org\)](https://www.plan-international.org) (en anglais).

⁵⁶ Université de Cambridge. Craig Brierley (2022). Extreme weather and climate events likely to drive increase in gender-based violence. Disponible sur : <https://www.cam.ac.uk/research/news/extreme-weather-and-climate-events-likely-to-drive-increase-in-gender-based-violence> (en anglais).

⁵⁷ VAWG Helpdesk (2020). Impacts of COVID-19 Pandemic on Violence Against Women and Girls. [vawg-helpdesk-284-covid-19-and-vawg.pdf \(sddirect.org.uk\)](https://www.vawg-helpdesk-284-covid-19-and-vawg.pdf) (en anglais).

⁵⁸ GBV Area of Responsibility (2021). Climate Change and Gender-Based Violence: Where Are the Links? GBV AoR Helpdesk. [gbv-aor-helpdesk-climate-change-gbv-19032021.pdf \(gbvaor.net\)](https://www.gbvaor.net) (en anglais).

Pour les filles et les jeunes femmes, qui ne sont souvent pas considérées comme prioritaires en temps de crise et qui n'ont pas accès à des services adaptés à leur âge et à leur sexe, cela signifie qu'elles ne sont pas protégées, qu'elles risquent d'être constamment exposées à la violence et aux abus, qu'elles ne disposent pas de mécanismes de protection et de signalement et qu'elles n'ont pas accès à des services vitaux lorsqu'elles sont victimes de violence. Lorsque les interventions et les systèmes de crise tiennent compte de la GBV et de la protection des enfants, ils n'adoptent souvent pas une approche adaptée au genre et à l'âge des victimes. Cela signifie que les services disponibles pour les filles et les jeunes femmes peuvent ne pas être totalement accessibles ou ne pas répondre de manière adéquate à leurs besoins uniques. L'absence d'approche sensible au genre signifie également que des lieux qui devraient être des refuges sûrs pour les filles et les adolescentes deviennent des facteurs de risque supplémentaires en temps de crise. Par exemple, les espaces sûrs tels que les abris d'évacuation ne sont souvent pas adaptés aux besoins particuliers des filles et des jeunes femmes. Ils n'offrent pas toujours un espace séparé pour que les filles et les femmes puissent dormir, se laver et s'habiller, ce qui les expose à d'autres violences et abus. Par exemple, au Bangladesh, de nombreuses familles considèrent que les abris ne sont pas sûrs en raison du risque d'abus et de harcèlement sexuels, et les filles sont donc parfois laissées à la maison, sans pouvoir accéder aux services proposés par les organisations de secours.⁵⁹

Pour s'assurer que les filles et les jeunes femmes sont soutenues à tout moment en cas de catastrophe provoquée par le changement climatique, les liens entre les politiques qui traitent de la GBV et de la protection de l'enfance et la RRC devraient être renforcés. La GBV et la protection de l'enfance doivent être intégrées dans les lois et politiques de RRC, en mettant l'accent sur une prévention et une réponse adaptées à l'âge et au genre. L'engagement et le leadership des filles et des jeunes femmes doivent également être soutenus, et un financement flexible et à long terme doit être mis à la disposition des groupes dirigés par des filles et des jeunes qui mènent des actions de réduction des risques et de lutte contre la GBV.

LES FILLES ET LES JEUNES FEMMES DANS LES POLITIQUES CLIMATIQUES

Bien que les enfants et les femmes, et en particulier les filles, soient les plus affectés par les effets du changement climatique, les données montrent que les questions liées spécifiquement aux droits des enfants et à l'égalité des genres sont rarement mentionnées dans les politiques climatiques. Une étude ayant examiné les plans nationaux d'adaptation (PNA) et les contributions déterminées au niveau national (CDN) de plus de 160 pays révèle que seuls 42 % d'entre eux font directement référence aux enfants et aux femmes.^{60 61} De plus, les stratégies climatiques nationales ne tiennent pas suffisamment compte des implications sociales de la crise climatique, notamment de son lien direct avec l'augmentation de la GBV et de la violence contre les enfants, ce qui a pour effet de renforcer les inégalités entre les genres.⁶²

La recherche de Plan International, menée dans neuf pays par de jeunes chercheurs, en collaboration avec des groupes de jeunes et des activistes, a mis en évidence les succès et les défis principaux que les filles et les jeunes rencontrent lorsqu'ils plaident pour la mise en œuvre de stratégies de

⁵⁹ Plan International (2011). *Weathering the storm Report*. p.6. Disponible sur : <https://research.fit.edu/media/site-specific/researchfitedu/coast-climate-adaptation-library/africa/east-africa/Swarup-et-al.-2011.-Adolescent-Girls--CC..pdf> (en anglais).

⁶⁰ Les CDN incarnent les efforts de chaque pays pour réduire leurs émissions nationales et s'adapter aux impacts du changement climatique. Les PNA identifient les besoins d'adaptation à moyen et à long terme ainsi que les stratégies et les programmes destinés à répondre à ces besoins.

⁶¹ Brookings Institution, Plan International, et UNICEF (2019). *Girls' education in climate strategies. Opportunities for improved policy and enhanced action in Nationally Determined Contribution*. p.3. Disponible sur : [Girls-ed-in-climate-strategies-working-paper-FINAL.pdf \(brookings.edu\)](https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2019/07/Girls-ed-in-climate-strategies-working-paper-FINAL.pdf) (en anglais).

⁶² Brookings Institution, Plan International et UNICEF (2019). *Girls' education in climate strategies. Opportunities for improved policy and enhanced action in Nationally Determined Contribution*. p.25-26. Disponible sur : [Girls-ed-in-climate-strategies-working-paper-FINAL.pdf \(brookings.edu\)](https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2019/07/Girls-ed-in-climate-strategies-working-paper-FINAL.pdf) (en anglais).

résilience climatique transformatrices des rapports de genre.⁶³ Cette recherche a révélé que les groupes de jeunes prennent l'initiative en matière d'inclusion et d'accessibilité en assurant le leadership des groupes vulnérables et exclus et en s'attaquant aux dynamiques de pouvoir déséquilibrées et à la discrimination qui excluent les femmes, les personnes transgenres et les jeunes au genre non conforme de leur participation aux processus climatiques. Aux Fidji par exemple, la recherche suggère⁶⁴ un engagement et une consultation relativement réussis des groupes de jeunes dans la formulation des politiques climatiques et de développement. Ce succès se reflète dans le fait que les politiques mentionnent régulièrement les vulnérabilités et les capacités des populations marginalisées, ainsi que la nécessité de reconnaître les identités intersectionnelles dans les politiques climatiques.

Cependant, la recherche a également révélé que les filles et les jeunes rencontrent plusieurs difficultés pour défendre l'égalité des genres et l'action climatique, ce qui crée des obstacles importants à leur participation significative et à la reconnaissance des besoins uniques des filles et des jeunes femmes dans les politiques climatiques.⁶⁵ On peut notamment citer :

- L'invisibilité : la recherche a révélé que les enfants et les jeunes, et en particulier les filles, les jeunes femmes et les jeunes handicapés, ne sont pas suffisamment mentionnés en tant que parties prenantes ou groupes pertinents dans les processus politiques. De même, d'autres groupes essentiels tels que les peuples autochtones, les minorités ethniques ou les communautés marginalisées ne sont souvent pas mentionnés. Le Myanmar constitue toutefois un exemple de bonne pratique : ses politiques climatiques nationales reconnaissent que les effets disproportionnés du changement climatique sur les filles et les femmes découlent de leur statut inégal dans la société et de leur accès aux ressources.
- Les jeunes ne sont pas reconnus comme des agents actifs du changement : Lorsqu'ils sont mentionnés dans les processus de politique climatique, les enfants, les jeunes et les femmes sont dépeints comme des bénéficiaires vulnérables, plutôt que comme des partenaires puissants et indispensables.
- Le manque d'attention portée à l'adaptation dans les politiques climatiques : Alors que de nombreux pays ont soumis des CDN qui traitent de l'atténuation, les politiques et les plans accordent rarement la même importance à l'adaptation. Les plans d'adaptation existants ne répondent pas non plus aux besoins des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés, et ne sont pas non plus mentionnés comme des moteurs essentiels des approches communautaires potentielles de l'adaptation.
- Les obstacles structurels : Par rapport à leurs homologues des pays à revenu élevé, les organisations dirigées par des jeunes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ont moins accès aux ressources, ont moins de visibilité médiatique ou moins de possibilités de formaliser leur travail. Les organisations sont également confrontées à des défis liés au rétrécissement ou à l'hostilité de l'espace civique, aux normes culturelles patriarcales et hiérarchiques qui sous-estiment l'expertise et les visions des jeunes, et en particulier celles des filles et des jeunes femmes.

Plan International a également réalisé une enquête mondiale en ligne sur l'éducation climatique et le leadership des jeunes auprès des 15-24 ans⁶⁶, qui a révélé que huit personnes interrogées sur dix souhaitent participer aux processus de politique climatique, mais que moins d'une sur dix a eu l'occasion de le faire. Les filles et les jeunes femmes sont plus nombreuses (86 %) à vouloir participer

⁶³ Les stratégies climatiques transformatrices des rapports de genre font référence à des stratégies, des mécanismes et des approches du changement climatique qui visent à transformer les normes sociales et de genre, à soutenir l'action des filles et des femmes et à promouvoir l'égalité de genre dans le cadre de leur travail d'atténuation du changement climatique.

⁶⁴ Plan International (2022). Rising Tides Mapping Youth Movements for Climate Resilience in Ethiopia, Fiji, Indonesia, Laos, Mozambique, Myanmar, Solomon Islands, Uganda and Zimbabwe. p.8. Disponible sur : [Rising-Tides-Feb2022.pdf \(plan.org.au\)](#) (en anglais).

⁶⁵ Plan International (2022). Rising Tides Mapping Youth Movements for Climate Resilience in Ethiopia, Fiji, Indonesia, Laos, Mozambique, Myanmar, Solomon Islands, Uganda and Zimbabwe. P.18-19. Disponible sur : [Rising-Tides-Feb2022.pdf \(plan.org.au\)](#) (en anglais).

⁶⁶ Plan International (2021). Réinventer l'éducation au climat et le leadership des jeunes. p.3. Disponible sur : [Réinventer l'éducation au climat et le leadership des jeunes.](#)

à ces processus que les garçons et les jeunes hommes (81 %). Malgré cela, la participation aux processus de politique climatique était plus difficile pour les filles et les jeunes femmes, les filles étant plus susceptibles de déclarer que des obstacles rendaient leur participation difficile. Les principaux obstacles cités par les répondants à l'enquête étaient le fait de ne pas avoir été invités aux espaces de prise de décisions, de ne pas savoir où trouver les informations sur la manière de participer et de ne pas se sentir en confiance pour participer aux processus.

L'exclusion des filles et des jeunes femmes des espaces de prise de décision sur le climat a un impact direct sur la façon dont les politiques climatiques abordent les questions qui sont les plus importantes pour elles, et sur la façon dont elles répondent à leurs besoins uniques. Il est essentiel que les enfants et les jeunes, et en particulier les filles et les jeunes femmes, soient encouragé.e.s à s'engager dans les processus climatiques à tous les niveaux, afin de s'assurer que les liens entre la GBV, les violences contre les enfants et le changement climatique sont reconnus et traités, et que leurs impacts sur les filles sont atténués. De plus, les filles et les jeunes femmes qui s'expriment sont souvent victimes de violence, de discrimination et de harcèlement en conséquence, et pour tenter de les empêcher de se faire entendre. Des mesures doivent être prises pour s'assurer que les filles et les jeunes femmes occupent une place centrale dans la prise de décision et qu'elles sont protégées de la violence et de la discrimination, notamment en leur donnant accès à des mécanismes de signalement, en leur apportant un soutien psychosocial et en mettant en œuvre des efforts de prévention importants qui favorisent l'égalité des genres et modifient les normes sexistes néfastes.

Our City 2030

Our City 2030 [Notre ville 2030], un projet réalisé par Plan International Uganda de 2018 à 2020, s'est engagé avec des écoles, des enseignants, des jeunes et des urbanistes afin de faire progresser la mise en œuvre de l'Accord de Paris à Kampala. Le projet a collaboré avec les écoles de Kampala et **les jeunes comme principaux moteurs du changement pour influencer les décideurs à prendre des engagements et des mesures en faveur d'une ville résiliente au climat et durable.** Plusieurs discussions ont été organisées afin de sensibiliser et d'attirer l'attention sur les questions clés liées au changement climatique, à l'atténuation, à l'adaptation et à l'environnement, ainsi que sur la manière dont ces questions marginalisent les droits des filles et des jeunes femmes et exacerbent la discrimination sexuelle préexistante, notamment la GBV.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET VIOLENCES CONTRE DES GROUPES SPECIFIQUES

Les filles et les femmes militantes ainsi que les groupes dirigés par des filles et des jeunes qui militent sur des questions liées à la défense des causes environnementales et au changement climatique sont confrontés à des dangers spécifiques liés à la fois à leur genre et à leur position de militantes. Elles sont exposées à des risques de violence, de harcèlement, d'abus et de menaces, sur internet et hors ligne, dans le cadre de tentatives visant à saper leur statut au sein de la communauté et à dissuader d'autres femmes et filles de soutenir les causes environnementales et de s'exprimer.⁶⁷ Cela a des répercussions importantes sur la façon dont les filles et les jeunes femmes peuvent accéder aux espaces de prise de décision liés au changement climatique et s'y engager. Rien qu'en 2020, 227 défenseur.euse.s de la terre et de l'environnement ont été tué.e.s, les peuples et communautés autochtones étant ciblés de manière disproportionnée.⁶⁸ Ce phénomène est particulièrement répandu en Amérique du Sud, dans des pays comme la Colombie, où les meurtres

⁶⁷ DW (2020). Climate change leads to more violence against women, and girls. Disponible sur : <https://www.dw.com/en/women-climate-change-sexual-violence-iucn/a-52449269> (en anglais).

⁶⁸ Global Witness (2021). Last Line of Defence: Industries Causing the Climate Crisis and Attacks Against Land and Environmental Defenders. p.10. Disponible sur : [The industries causing the climate crisis and attacks against defenders | Global Witness](#) (en anglais).

systematiques de leaders sociaux et de militant.e.s environnementaux, y compris d'enfants et de jeunes militant.e.s⁶⁹, sont devenus une « violence endémique ».⁷⁰

Les femmes et les filles appartenant à des groupes autochtones sont également confrontées à des risques spécifiques de violence et d'abus. En tant que population minoritaire dont la vie est intimement liée à la stabilité du climat, les peuples autochtones, et en particulier les femmes et les filles, subissent de manière disproportionnée les effets du changement climatique.⁷¹ Les groupes autochtones ne représentent que 5 % de la population mondiale, mais ils exploitent plus d'un quart de la surface de la Terre. Il est d'ailleurs prouvé que les terres exploitées par les autochtones présentent moins de déclin des espèces et de pollution, et que leurs ressources naturelles sont mieux gérées.⁷² Bien que les groupes autochtones jouent un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique et possèdent des connaissances uniques en matière d'environnement et de conservation, ils sont ignorés et sous-représentés dans les processus décisionnels et subissent des représailles et des violences à grande échelle en réponse à leur participation active à la protection des ressources naturelles contre la déforestation illégale et les entreprises extractives.⁷³ La violence à l'encontre des communautés autochtones n'est pas souvent une attaque contre des individus, elle constitue généralement une pratique systémique visant à susciter la peur au sein de la communauté, à la forcer à quitter ses terres traditionnelles⁷⁴ et à exercer un pouvoir sur elle, faisant ainsi place à la poursuite et à l'expansion des sites d'extraction et des activités illégales. Dans ce contexte, l'intersection de la violence, du sexisme, de la discrimination et du racisme a pour conséquence que les filles et les femmes autochtones sont exposées à des risques accrus de GBV, par exemple lors de troubles sociaux provoqués par des conflits fonciers, d'exploitation et de trafic, voire de féminicide.⁷⁵

⁶⁹ The Guardian (2022). Shock in Colombia over murder of 14-year-old indigenous activist. Disponible sur : [Shock in Colombia over murder of 14-year-old indigenous activist | Colombia | The Guardian](#) (en anglais).

⁷⁰ Global Witness (2021). Last Line of Defence: Industries Causing the Climate Crisis and Attacks Against Land and Environmental Defenders. p.14. Disponible sur : [The industries causing the climate crisis and attacks against defenders | Global Witness](#) (en anglais).

⁷¹ Rocio Silva Santisteban, et autres (2020). Indigenous Women & Climate Change. p.7. Disponible sur : [Indigenous Women and Climate Change IWGIA.pdf](#) (en anglais).

⁷² Conservation International (2019). Meet 3 Indigenous women fighting to save the planet. Disponible sur : [Meet 3 Indigenous women fighting to save the planet \(conservation.org\)](#) (en anglais).

⁷³ Rocio Silva Santisteban, et autres (2020). Indigenous Women & Climate Change. p.11. Disponible sur : [Indigenous Women and Climate Change IWGIA.pdf](#) (en anglais).

⁷⁴ Global Studies Quarterly, Volume 1. Szilvia Csevár (2021). Voices in the Background: Environmental Degradation and Climate Change as Driving Forces of Violence Against Indigenous Women. p.2. Disponible sur : [Voices in the Background: Environmental Degradation and Climate Change as Driving Forces of Violence Against Indigenous Women | Global Studies Quarterly | Oxford Academic \(oup.com\)](#) (en anglais).

⁷⁵ UN Femmes (2022). Tackling Violence Against Women and Girls in the Context of Climate Change. p.6. Disponible sur : [Tackling-violence-against-women-and-girls-in-the-context-of-climate-change-en.pdf \(unwomen.org\)](#) (en anglais).

RENFORCER LES LIENS ET EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Des lacunes importantes subsistent dans la recherche sur les liens entre le changement climatique, la GBV et la violence contre les enfants, et il est essentiel de les combler de toute urgence afin de comprendre comment les secteurs du climat et de la protection (protection de l'enfance et GBV) peuvent davantage assurer la prévention et la réponse à la violence lors des catastrophes d'origine climatique et des efforts de RRC. Ces données devraient également éclairer les politiques et les budgets mis en œuvre au niveau national par les gouvernements, qui devraient reconnaître ces liens : les politiques relatives à la prévention de la violence devraient aborder les contextes d'urgence et de crise climatique, et les politiques relatives aux impacts de la crise climatique devraient aborder la prévention et la réponse à la violence.

Il existe plusieurs exemples de bonnes pratiques sur le renforcement des liens entre la lutte contre le changement climatique et la prévention et la réponse à la GBV et à la violence contre les enfants⁷⁶, qui peuvent être utilisés comme études de cas pour informer les futurs projets, recherches et approches dans ces domaines. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de programmes et d'approches que Plan International a mis en œuvre pour renforcer les liens entre le travail sur le changement climatique et la protection de l'enfance/GBV.

Réaliser des évaluations rapides pour informer les réponses

En février 2022, une évaluation rapide de la protection de l'enfance et de la GBV de l'effet de la sécheresse sur les enfants et les femmes a été réalisée parmi les communautés rurales de Somalie pour répondre aux besoins croissants causés par la crise actuelle due à la sécheresse et à l'insécurité alimentaire. Elle a été réalisée par le ministère somalien de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Famille et a reçu le soutien du groupe de travail sur la protection de l'enfance et du groupe de travail sur la GBV, auxquels Plan International participe. L'évaluation a notamment permis de constater que :

- 25 % des personnes interrogées ont indiqué une augmentation de la prévalence de la GBV due à la sécheresse, y compris le viol, la violence domestique, les MGF (mutilations génitales féminines), le harcèlement et les abus sexuels, ainsi que les mariages d'enfants, précoces et forcés ;
- Une moyenne de 26 % des personnes interrogées ont signalé une augmentation du nombre de cas de violence domestique, dont 38 % d'entre elles dans la région de Maroodi Jeex.
- Les incidences de violence sexuelle, de CEFMU et de privation de ressources, y compris de besoins fondamentaux tels qu'une alimentation adéquate, de l'eau, un abri, des vêtements, une éducation et des services de santé, ont également fortement augmenté. 19,9 % des personnes interrogées dans toutes les régions étudiées ont signalé une augmentation des cas de violence sexuelle, et 36 % des personnes interrogées ont signalé une augmentation des cas de mariage d'enfants, précoce et forcé en raison de la sécheresse.
- Les abus se produisent le plus souvent lors des déplacements de la population, lors de la collecte de bois de chauffage et d'eau et dans les zones communes telles que les latrines/douches ;
- 66 % des personnes interrogées ont indiqué qu'il n'existait aucun service de protection de l'enfance ou de lutte contre la GBV dans leur région.

Les évaluations rapides telles que celles-ci, réalisées lors de catastrophes provoquées par le réchauffement climatique, sont essentielles pour comprendre et analyser les effets de la crise sur les taux de GBV et de violence contre les enfants ainsi que pour établir des stratégies de prévention et de réponse aux problèmes de GBV et de protection de l'enfance qui soient complètes et fondées sur des preuves. Les gouvernements doivent investir dans la réalisation d'évaluations rapides complètes,

⁷⁶ GBV AoR Helpdesk (2021). Research Query: GBV and Anticipatory Action Approaches. [GBV and Anticipatory Action Research Brief.pdf \(anticipation-hub.org\)](#) (en anglais).

en partenariat avec la société civile, les enfants et les jeunes, qui serviront ensuite à élaborer des réponses politiques éclairées.

Intégration des mesures de genre et de protection dans les mesures préventives

En 2021, Plan International UK a réalisé une évaluation des mesures préventives qui a donné un aperçu de toutes les initiatives de mesures préventives de Plan International et d'autres parties prenantes clés. Les mesures préventives font référence à des interventions de gestion des risques de catastrophe à court terme, qui sont mises en œuvre entre le déclenchement d'une alerte précoce et la manifestation réelle des dangers. Les premières conclusions indiquent que, bien qu'il y ait des progrès dans l'intégration de mesures sensibles au genre et à la protection adaptées aux femmes, aux filles, aux garçons et aux autres individus à risque dans les mesures préventives, celles-ci ne sont pas encore considérées comme essentielles dans les interventions.⁷⁷ L'évaluation a également révélé que :

- Les Standards minimums pour la protection de l'enfance (SMPE) incluent des activités sur la préparation, mais ils ne font pas spécifiquement référence aux mesures préventives. Quelques références aux alertes et aux mesures précoces existent, mais en général, il n'y a encore que peu d'exemples de mesures préventives dans les programmes de protection de l'enfance.
- Une opportunité identifiée pour renforcer les liens de protection, qui parle également de l'importance croissante du triple lien, est d'inclure des indicateurs de risque de protection de l'enfance et de les relier aux mécanismes de protection précoce de l'enfance dans les modèles de prévision d'impact. Le rôle du suivi des points chauds devrait également être exploré à ce niveau.
- Les mesures préventives constituent une excellente occasion de prévenir et d'atténuer la VBG et de renforcer la capacité des femmes et des filles, ainsi que des hommes et des garçons, à mieux faire face aux aléas, au stress et aux chocs récurrents, conformément aux recommandations du Comité permanent interorganisations (CPI) sur l'intégration des interventions contre la violence fondée sur le sexe dans l'action humanitaire et aux bonnes pratiques émergentes de la mise en œuvre des mesures préventives. L'atténuation des risques liés à la GBV a pour but d'identifier de manière proactive, de traiter et d'intégrer les risques liés à la GBV dans tous les secteurs de la planification des mesures préventives.

Un exemple de mesures préventives chez Plan International est le projet « *Building Resilient, Adaptive, Disaster Ready Communities* » (B-READY) [Créer des communautés résilientes, adaptables et prêtes à faire face aux catastrophes naturelles], mis en œuvre par Plan International Philippines, en collaboration avec des partenaires, et opérationnel depuis 2019. B-READY est un projet de mesures préventives qui vise à mieux protéger les ménages vulnérables contre les aléas naturels grâce à un programme de transfert d'argent avant les catastrophes et à renforcer les mécanismes et les capacités de protection existants en matière de droits des femmes et de l'enfance.⁷⁸

L'intégration de mesures de protection de l'enfance et de lutte contre la GBV dans les mesures préventives peut être transformatrice en garantissant que les systèmes de protection de l'enfance et de lutte contre la GBV sont durables pendant les crises et que les enfants, en particulier les filles, et les femmes sont toujours en mesure d'accéder à des services de qualité.

⁷⁷ Rapports élaborés à partir de consultations et d'examen menés entre mai et septembre 2021 par l'unité DRM de Plan International UK. Les évaluations ne sont pas publiques, mais vous pouvez trouver plus d'informations sur Plan International (2021) Plan International UK Trustees' Annual Report 2021 (en anglais), p.17. Disponible sur : <https://plan-uk.org/file/plan-international-uk-trustees-annual-report-2021/download?token=M9I6GILE> (en anglais).

⁷⁸ Vous pouvez trouver plus d'informations sur B-Ready ici. [B-Ready – Building Resilient, Adaptive and Disaster-Ready Communities](#) (en anglais).

Renforcer la résilience de la planification

Plan International reconnaît que la résilience constitue une stratégie clé pour surmonter les effets de la crise climatique mondiale et qu'elle est essentielle pour faire progresser les droits des enfants et l'égalité des genres. La résilience est une approche visant à surmonter les chocs et les stress. Elle s'appuie sur des approches existantes, telles que la RRC et l'adaptation au changement climatique, mais va également au-delà de ces approches pour renforcer la résilience face à des chocs et des stress inconnus ou moins fréquents.

Pour soutenir les efforts visant à renforcer la résilience dans tous les domaines thématiques, y compris la protection de l'enfance et la GBV, en plus du développement de programmes de résilience autonomes, Plan International a développé le cadre *Pathways to Resilience* [Voies de la résilience].⁷⁹ Ce cadre définit cinq voies qui peuvent être appliquées et adaptées dans différents contextes, y compris l'humanitaire et le développement, et le lien entre les deux. Ces voies sont : la connaissance des risques, la planification et les services essentiels, un environnement sain, des filets de sécurité sociaux et économiques et des cadres politiques. Elles doivent être mises en œuvre de manière inclusive, participative, multisectorielle et fondée sur les droits et des preuves. Ces voies peuvent être appliquées à la planification et à l'influence sur la protection de l'enfance et de la GBV afin de soutenir l'accès continu aux services et de faire respecter les droits.

Dans le domaine de la protection de l'enfance et de la GBV en particulier, un guide et une boîte à outils pour les évaluations multirisques axées sur les enfants ont été élaborés en 2018 sur la base des enseignements tirés d'un projet de Plan International de 2016 au Myanmar, qui a intégré de multiples perspectives de risque, en particulier les catastrophes, les conflits et la protection de l'enfance, dans un seul cadre d'évaluation.⁸⁰

Le renforcement de la résilience est crucial pour faire face à la crise climatique et faire progresser la justice climatique. Les interventions et le plaidoyer en matière de planification de la protection de l'enfance et de la GBV, ainsi que la planification au niveau stratégique, doivent utiliser pleinement des ressources similaires au cadre *Pathways to Resilience* et à l'évaluation multirisque afin de garantir une forte intégration des approches de résilience pour la promotion de la durabilité.

Investir dans les recherches menées par les filles et les jeunes

En 2021, Plan International a publié « *Adolescent Girls in the Climate Crisis: Voices from Zambia and Zimbabwe* » [Les adolescentes face à la crise climatique :

témoignages de la Zambie et du Zimbabwe], un rapport détaillant les conclusions de la recherche-action participative féministe entreprise par des jeunes chercheuses sur l'impact du changement climatique sur l'accès des adolescentes et des jeunes femmes à l'éducation. Les résultats de l'étude indiquent que les adolescentes estiment que les effets du changement climatique ont aggravé les inégalités entre les genres et augmenté le risque de violence sexuelle. L'étude a révélé que les filles sont sujettes à une augmentation de la violence, du harcèlement et de l'exploitation en raison de facteurs tels que les longues distances à parcourir pour aller chercher de l'eau ou du bois de chauffage, la destruction des maisons et l'obligation pour les filles de s'abriter dans des endroits peu sûrs, ainsi que les possibilités limitées de récupération pour les victimes, les ressources étant de plus en plus restreintes.

En réponse au manque de recours juridiques et administratifs pour les victimes de GBV, les adolescentes ont demandé la guérison et la justice pour les survivants et la réhabilitation pour les agresseurs. Elles ont exhorté les décideurs à prendre la GBV au sérieux et à veiller à ce que les systèmes de protection de l'enfance mettent en place des mesures d'adaptation et de réponse au

⁷⁹ Plan International (2020). [Pathways to Resilience Framework](#) (lien externe). [Lien](#) interne pour les ressources complètes

⁸⁰ Plan International (2018). Child-centred multi-risk assessments: A Field Guide and Toolkit. [41472_plan_multi-risk_assessment_guide.pdf \(plan-international.org\)](#)

changement climatique, telles que des systèmes d'alerte précoce. Elles ont depuis été soutenues pour poursuivre les actions de plaidoyer qu'elles ont identifiées durant la recherche.

Investir dans la recherche sur les liens entre le changement climatique et l'égalité des genres, et en particulier les risques de GBV et de protection de l'enfance, est essentiel pour garantir que les filles et les jeunes femmes soient protégées de la violence malgré l'augmentation des catastrophes provoquées par le réchauffement climatique, et qu'elles puissent continuer à accéder aux systèmes et services qui préviennent et répondent aux cas de violence. Cette recherche doit être menée par des filles et des jeunes gens et doit reconnaître l'intersectionnalité des vulnérabilités des filles dans la crise climatique. Les filles et les jeunes femmes doivent être soutenues par des moyens financiers et autres afin qu'elles puissent réaliser des recherches et élaborer des solutions au changement climatique sous la direction de filles et de jeunes.

POSITIONS

- Plan International estime que les impacts du changement climatique entraînent une exposition accrue à la violence, aux abus et aux autres risques de protection pour les enfants et les jeunes, et en particulier les filles. Cela inclut les risques de GBV et de protection de l'enfant, tels que l'exploitation, le travail des enfants, la séparation familiale, la violence au sein du couple, la violence au sein du foyer, et les pratiques néfastes, y compris les mariages et unions d'enfants, précoces et forcés (CEFMU).
- Nous estimons que les filles et les jeunes femmes courent un risque accru de subir les effets de la violence liée aux catastrophes climatiques, étant donné les inégalités aggravées auxquelles elles sont confrontées en raison de leur âge et de leur genre et qui se renforcent en période de crise. Ce risque est encore plus élevé pour les filles et les jeunes femmes autochtones, celles qui appartiennent à des minorités ethniques et raciales, les filles et les jeunes femmes handicapées, les réfugiées et les demandeuses d'asile, les personnes déplacées, les migrantes et ceux et celles dont l'orientation sexuelle, l'identité de genre et les caractéristiques sexuelles sont différentes.
- Plan International reconnaît que les normes sociales et patriarcales néfastes et les structures d'oppression qui ont créé et continuent à alimenter la crise climatique, notamment la colonisation, l'inégalité des genres et le racisme, sont les mêmes structures que celles responsables de l'utilisation de la violence et de la peur de la violence pour maintenir et renforcer le pouvoir sur les groupes marginalisés et les groupes qui ont le moins contribué à la crise climatique. La justice climatique doit donc être au cœur de l'action climatique afin de remédier aux inégalités entre les responsables des émissions de dioxyde de carbone et les personnes les plus affectées par le réchauffement climatique.
- Plan International estime que les communautés autochtones, qui sont souvent contraintes de défendre leurs territoires, leurs ressources et leurs droits contre les industries extractives et qui ont été les plus touchées par la crise climatique, sont confrontées à des formes de GBV et d'autres violences qui se croisent et se renforcent et qui sont le résultat du racisme et de la marginalisation socioéconomique et politique. Les filles et les jeunes femmes autochtones courent des risques accrus en raison de leur âge et de leur genre.
- Nous estimons que le changement climatique et les catastrophes provoquées par le réchauffement climatique menacent la stabilité et la continuité des infrastructures, des systèmes et des services qui sont essentiels pour prévenir et répondre à tous les types de violence, ce qui crée des obstacles à l'accès et à la disponibilité de services adaptés à l'âge et au genre. Cela a des effets dévastateurs sur les enfants et les jeunes, et en particulier les filles, qui ont été victimes de violences et sur les personnes à risque, notamment au niveau de leur santé mentale et physique, du risque accru de nouvelles violences, de la stigmatisation et de la normalisation de la violence dans les communautés.
- Plan International estime qu'à mesure que la crise climatique s'aggrave, les liens entre le changement climatique et les VCA et la GBV doivent être considérés comme une priorité par tous les acteurs, y compris les gouvernements et les acteurs humanitaires, ainsi que les organisations de la société civile, tant dans les secteurs de la prévention de la violence (protection de l'enfance et de la GBV) que dans celui du climat.

RECOMMANDATIONS

Un travail important doit encore être accompli pour comprendre comment les liens entre la GBV, la protection de l'enfance et le changement climatique doivent être abordés, tant dans le secteur du climat que dans celui de la protection, et pour s'assurer que les filles et les femmes sont véritablement impliquées dans ces processus.

Les recommandations de Plan International sur la manière d'y parvenir sont présentées ci-dessous, avec des appels généraux à l'action et des recommandations plus détaillées pour les gouvernements, les donateurs, le système humanitaire, la protection de l'enfance, les secteurs de la GBV et du climat et la société civile.

Recommandations générales

- Les gouvernements, les donateurs, les acteurs de l'aide humanitaire et du développement et la société civile doivent reconnaître que le changement climatique et les catastrophes provoquées par celui-ci sont souvent liés à une augmentation des violences contre les enfants et des GBV, les filles et les jeunes femmes étant particulièrement touchées. Les lois, les politiques et les budgets des secteurs du climat et de la protection doivent reconnaître et traiter ces liens, par exemple en incluant les considérations relatives à la GBV et à la protection de l'enfance dans les contributions déterminées au niveau national et les stratégies de RRC, et en adaptant les systèmes de protection de la GBV et de l'enfance pour répondre aux risques climatiques.
- Les gouvernements, les donateurs, les acteurs de l'aide humanitaire et du développement et la société civile doivent accroître leurs investissements dans les recherches qui évaluent les liens entre les violences contre les enfants, la GBV et le changement climatique, et la manière dont les deux secteurs peuvent intégrer efficacement ces liens, en soutenant les recherches menées par les filles et les jeunes qui se concentrent sur les expériences et les besoins des filles.
- Les États membres doivent respecter leurs obligations internationales et garantir la réalisation du droit des enfants à vivre une vie sans violence avant, durant et après les crises, en adoptant les recommandations formulées par les organismes de défense des droits humains relatives à l'action climatique fondée sur les droits et aux liens avec l'égalité des genres, y compris la GBV et la protection de l'enfance.
- Les gouvernements, les donateurs, les acteurs de l'aide humanitaire et la société civile, tant dans le secteur du climat que dans celui de la protection, doivent véritablement impliquer les filles et les jeunes femmes dans les prises de décisions relatives au climat et fournir un soutien financier et autre aux groupes dirigés par des filles et des jeunes qui travaillent sur des solutions au changement climatique et à la fin de la violence, par le biais d'un financement flexible et pluriannuel.
- Les États membres doivent reconnaître les vulnérabilités croisées des enfants et des jeunes, et en particulier des filles, des jeunes femmes et des personnes dont l'orientation sexuelle, l'identité de genre et les caractéristiques sexuelles sont différentes qui sont touchées de manière disproportionnée par le changement climatique et les catastrophes provoquées par celui-ci, et y répondre par des politiques, des programmes et des investissements qui préviennent et répondent à la violence contre les filles et les jeunes femmes dans toute leur diversité.

Impacts

Tous les acteurs, y compris les gouvernements, les donateurs, les acteurs de la lutte contre le changement climatique, les acteurs de la protection de l'enfance et de la GBV, et la société civile, doivent reconnaître l'impact disproportionné de la crise climatique sur les droits des enfants, et en particulier des filles, et notamment les liens entre le risque accru de violence et la crise climatique, en particulier pour les filles et les jeunes femmes.

Les actions recommandées qui devraient être mises en œuvre pour aborder ces liens :

- S'assurer que les données sur les pertes et dommages liés au climat et aux catastrophes au niveau national sont, au minimum, ventilées par sexe, âge et handicap. Il est important que les gouvernements utilisent ces données pour mieux informer les politiques et les programmes relatifs à la GBV, à la protection de l'enfance, à la RRC et climatiques qui renforcent la résilience des filles et d'autres groupes vulnérables et qui préviennent et répondent à la GBV et aux violences contre les enfants.
- S'assurer que les besoins et expériences spécifiques des filles sont reconnus, reflétés et pris en compte dans les politiques nationales et locales de RRC et climatiques, et que des mesures sont identifiées, adaptées et mises en œuvre pour renforcer leur résilience et réduire la GBV et les violences contre les enfants.
- Institutionnaliser l'évaluation des risques en fonction de l'âge et du genre afin d'informer, d'élaborer et de suivre des politiques et des programmes de RRC et climatiques transformateurs de genre qui réduisent également les GBV et les violences contre les enfants.
- Intégrer explicitement des approches de prévention et de réponse à la GBV et aux violences contre les enfants dans les stratégies nationales climatiques et de RRC, et veiller à ce que le changement climatique soit pris en compte dans les lois et les politiques visant à mettre fin à la GBV et aux violences contre les enfants.
- Entreprendre et financer des recherches supplémentaires sur les liens entre la GBV et le changement climatique, y compris des recherches menées par des filles et des jeunes.

Approches

Tous les acteurs doivent reconnaître que les stratégies d'adaptation et de résilience sont essentielles pour faire face aux impacts inévitables de la crise climatique et des catastrophes provoquées par celle-ci, et doivent prendre des mesures pour faire face aux impacts disproportionnés du changement climatique sur les droits des filles. Cela doit inclure des mesures pour prévenir et répondre aux risques de GBV et de protection de l'enfance dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes d'action climatique et de RRC. De même, les lois et les politiques visant à éliminer, atténuer et répondre à la GBV et aux violences contre les enfants doivent reconnaître et traiter les liens avec le changement climatique et les catastrophes provoquées par celui-ci.

Pour concrétiser ces approches, il est recommandé de prendre les mesures suivantes :

- Renforcer la résilience des services de protection en :
 - Élaborant des évaluations multirisques, y compris des évaluations de vulnérabilité différentielle, des plans d'urgence et des plans de préparation. Ceux-ci devraient informer les plans de continuité des services et les plans d'action inclusifs à différents niveaux.
 - S'assurant que les services de protection ont accès à des systèmes d'alerte précoce, qu'ils mettent au point des procédures opérationnelles standard et qu'ils prennent des mesures préventives pour favoriser un accès continu aux services.
 - Intégrant l'atténuation de la GBV et de la protection de l'enfance dans les plans de mesures préventives et les stratégies de RRC.
 - S'assurant que les enfants, et en particulier les filles et les jeunes femmes, ont accès aux informations sur la manière d'accéder aux services de protection avant, durant et après les catastrophes, y compris les procédures opérationnelles standard (POS) et les plans d'urgence.
- Investissant dans des approches de mesures préventives et en veillant à ce que la protection, le genre et l'inclusion soient intégrés dans ces approches. Les mesures préventives, basées sur des indicateurs d'alerte précoce, doivent être financées et doivent être appliquées aux secteurs sociaux, y compris la protection, afin de favoriser un accès continu aux services.
- Recherchant activement à faire participer les filles et à promouvoir les voix des jeunes dans les processus d'adaptation et de résilience liés à la GBV et à la protection de l'enfance, en favorisant les solutions menées par des filles et des jeunes et en veillant à ce que leurs opinions soient prises en compte dans les prises de décision.

Financement

Les États doivent se montrer plus ambitieux en matière de financement climatique transformateur des rapports de genre, en prenant des mesures pour augmenter le financement climatique adapté à l'âge et transformateur des rapports de genre, en investissant dans la prévention et la réponse aux GBV et aux violences contre les enfants, et en renforçant et en finançant les organisations féminines et dirigées par des filles qui œuvrent dans le domaine du changement climatique et de la RRC.

- Il s'agit notamment d'augmenter de toute urgence le financement climatique transformateur d'âge et des rapports de genre qui :
 - est adapté aux besoins et aux droits spécifiques et supplémentaires des filles et des femmes, notamment en matière de prévention et de réponse à la violence ;
 - est accessible aux groupes et réseaux féministes et dirigés par des filles et des femmes qui travaillent directement sur des solutions au changement climatique et à la GBV ;
 - soutient l'adaptation locale qui renforce le pouvoir de décision et la mise en œuvre directe par les personnes et les communautés concernées, et qui respecte les droits humains ;
 - implique l'engagement direct des filles et des jeunes femmes dans la prise de décision sur le financement climatique, du niveau local au niveau international.
 - est axé sur la prévention et la réponse aux GBV et aux violences contre les enfants avant, durant et après les catastrophes provoquées par le réchauffement climatique.
- Augmenter les investissements dans la résilience, y compris les moyens de subsistance alternatifs et les systèmes de protection sociale flexibles et sensibles aux chocs, qui réduisent les stratégies d'adaptation négatives sur les filles.

Les communautés de la GBV et de la protection de l'enfance doivent également renforcer leur connaissance et leur compréhension du financement climatique, et de la manière dont il peut être utilisé pour soutenir les efforts de prévention et de réponse à la GBV et à la protection de l'enfance avant, durant et après les catastrophes provoquées par le réchauffement climatique.

ANNEXE 1 - GLOSSAIRE

Les définitions ci-dessous sont destinées à faciliter l'utilisation des positions et des recommandations incluses dans ce document. Pour plus de terminologie sur le climat, consultez le Pathways to Resilience Framework ([Annexe 1 - Glossaire](#)) ou la note d'orientation de l'AoR GBV sur [la GBV et le changement climatique](#) (en anglais).

Adaptation : action qui permet de faire face aux effets du changement climatique. Par exemple, la construction de barrières de protection contre l'élévation du niveau de la mer, ou la conversion à des cultures capables de survivre à des températures élevées et à la sécheresse.

Mesures préventives : interventions de gestion des risques de catastrophes à court terme, qui sont mises en œuvre entre le déclenchement d'une alerte précoce et la manifestation réelle des dangers. Elles sont censées être distinctes de la réduction des risques et de la préparation, car elles répondent à un choc spécifique imminent.

Réduction des risques de catastrophe : l'objectif de prévenir les nouveaux risques de catastrophe, de réduire les risques existants et de gérer les risques résiduels, autant d'éléments qui contribuent à renforcer la résilience et donc à réaliser le développement durable. La réduction des risques est souvent intégrée au travail de développement et n'attend pas le déclenchement d'une alerte précoce.

Système d'alerte précoce : un système intégré de surveillance, de prévision et de prédiction des dangers, d'évaluation des risques de catastrophe, d'activités, de systèmes et de processus de communication et de préparation qui permet aux individus, aux communautés, aux gouvernements et aux entreprises de prendre des mesures opportunes pour réduire les risques de catastrophe avant que des événements dangereux ne se produisent.

Préparation : les connaissances, les mesures et les capacités développées par les gouvernements, les organisations de réponse et de rétablissement, les communautés et les individus pour anticiper, répondre et se rétablir efficacement des impacts des catastrophes probables, imminentes ou en cours.

Un plan de préparation établit des dispositions à l'avance pour permettre des réponses rapides, efficaces et appropriées à des événements dangereux potentiels spécifiques ou à des situations de catastrophe émergentes qui pourraient menacer l'environnement.

Résilience : la résilience est la capacité des enfants, des adolescent.e.s, des jeunes, des prestataires de soins de santé, des communautés et des institutions à surmonter les chocs et les stress qui compromettent la pleine et égale jouissance des droits humains.⁸¹

Réponse : mesures prises directement avant, pendant ou immédiatement après une catastrophe afin de sauver des vies, de réduire les impacts négatifs, d'assurer la sécurité publique et de répondre aux besoins de subsistance de base des personnes touchées.

⁸¹ Définition de Plan International issue du *Pathways to Resilience Framework*.